

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	24 septembre 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	24 septembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 46

Séance du 30 septembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS (39) :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS (10) :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Marc FAYADAT, pouvoir à M. Jean-Pierre BARRET
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON
Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Sébastien DORA
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Décision modificative n° 2 - Année 2024 budget Principal**



FIN/2024/86

Conseil communautaire du
 30 septembre 2024

Objet : Décision modificative n° 2 - Année 2024 budget Principal

VU la délibération n° FIN/2024/33 du 4 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024 du budget principal,

VU la délibération n° FIN/2024/68 du 8 juillet 2024 relative au vote de la décision modificative n°1,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits inscrits sur ce budget, Il est proposé la décision modificative n°2 :

Section de fonctionnement

Dépenses			Montants
Chap 042	Opérations d'ordre de section à section		90 000,00
Art 6811	fct 01	Complément dotations aux amortissements	90 000,00
Chap 011	Charges à caractère général		2 110,00
Art 6228	fct 4212	Intervenants pour actions soutien à la parentalité (REAAP)	3 000,00
Art 60612	fct 60	Electricité	-890,00
Chap 023	Virement à destination de la section d'investissement		-90 000,00
Total des dépenses			2 110,00

Recettes			Montants
Chap 74	Dotations et participations		2 110,00
Art 747888	fct 4212	Subvention CAF - soutien à la parentalité (REAAP)	2 110,00
Art 747888	Fct 6312	Changement d'imputation de la subvention de l'Etat pour le PAT	-30 000,00
Art 74718	Fct 6312	Nouvelle imputation de la subvention de l'Etat pour le PAT	30 000,00
Total des recettes			2 110,00

Section d'investissement

Dépenses	Montants
Néant	
Total des dépenses	0,00

Recettes		Montants
Chap 040	Opérations d'ordre de section à section	90 000,00
Art 28188	fct 01 Amortissement des biens	90 000,00
Chap 021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	-90 000,00
Total des recettes		0,00

VU la Conférence des Maires et la Commission des Finances du 17 septembre 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

-APPROUVE la décision modificative ci-dessus,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND